

Compte rendu de réunion du syndicat de l'ASDP du 13 juin 2020

Participants : Dominique d'Aigremont (Video conférence), Sophie Caublot, Daniel Cuquemel, Nicole Oheix, Philippe Lafargue, Yvan Lecerf, Denis Lefebvre, Patrick Médard, Philippe Pellerin (Maire délégué de Denneville).

1. PV du 18 avril 2020

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Travaux de la tranche B

- ☐ Validés par la DDTM, autorisation et AOT sous 15 jours en provenance de la Préfecture.
- ☐ Période des travaux: après la prochaine grande marée d'automne (24 août- 14 septembre).
- ☐ Ces travaux sont les derniers travaux autorisés dans le cadre de l'ASL. Les prochains travaux devront se faire dans le cadre de l'ASA (V. Le Bris, DDTM)
- ☐ Les devis seront reçus la semaine prochaine. Ces devis seront envoyés aux propriétaires pour acceptation (ou non) des travaux à faire (Ph. L). Après réception des chèques par l'ASDP, l'ASDP commande à l'Entreprise Cuquemel.

3. Réunions publiques de l'été 2020 (18 juillet et 4 août)

Les présentations suivantes, qui seront faites au cours de ces 2 réunions publiques, doivent servir de base au dossier que nous devons présenter à la préfecture pour le passage en ASA. Les grandes lignes de cette présentation ont été envoyées par D.L. dans son courriel du mercredi 10 juin 2020.

- ☐ **DENNEVILLE-plage** (Sophie Caublot)
 - ☐ Présentation en cours de fabrication. Des données très complètes se trouvent dans le document de la CERESA de janvier 2017 (Dossier d'étude d'impact, chapitre II). Ce dossier doit se trouver sur le site de l'ASDP. Dominique d'Aigremont se propose de fusionner le chapitre Historique ASDP avec Le chapitre Denneville-Plage. Afin d'enrichir cette partie avec des données historiques. D.L. envoie des photos à S.C.

Sophie et Dominique travaillent ensemble pour produire rapidement une synthèse des 2 chapitres

- ❑ Trait de côte et montée des eaux (Michel Oury)
 - ❑ Très belle carte des zones 1,2,3 , belle présentation
 - ❑ Il est nécessaire d'ajouter la carte des zones basses (zones à risques) ainsi que les événements exceptionnels (surcote de 1m50 en mars 2008, tempêtes en 13 octobre 1987, août 92 ...). Voir également le document CERESA mentionné ci-dessus (page 28/105: risques tempêtes). Ajouter des photos si disponibles (avis aux membres du syndicat ...).
- ❑ ASDP (Dominique d'Aigremont)
 - ❑ présentation très complète parfaite pour l'administration. Pour le public, il ne faut rappeler que les grandes dates et une information succincte sur la page. La présentation sera fusionnée avec la présentation de Denneville.
- ❑ Présentation étude ISL (Dominique Dubois)
 - ❑ En l'absence de Dominique le bureau propose d'utiliser les deux présentations (courriel séparé), faites par Eudes Riblier et/ou Antoine Billet pour couvrir le sujet.
- ❑ ASDP en projet d'ASA (Yvan Lecerf)
 - ❑ une simplification de la présentation a été discutée. Aborder la question suivante, importante (!) : POURQUOI PASSER EN ASA ?)
- ❑ DDTM (présenté par la DDTM)
 - ❑ bien expliquer la notion de concession du DPM.
- ❑ Commune de Port-Bail-sur-Mer (Maire délégué ?)
 - ❑ aborder aussi le budget de la défense contre la mer de la commune (+ de 7 km ...) et les décisions sur les 9 accès à la plage (commission ?) ainsi que le risque de contournement de la maison sur St Rémy.
- ❑ Conclusion (Denis Lefèbvre)
 - ❑ ajouter les montants des cotisations

Ces deux réunions seront suivies, le 8 août, de l'assemblée générale au cours de laquelle le bureau demandera l'avis des adhérents de l'ASDP sur son passage en ASA. Si le vote des adhérents est positif, une enquête publique est prévue en octobre/novembre 2020. Cette démarche a été approuvée par la DDTM (V. Le Bris).

Deux présentations seront produites sur notre travail commun

La présentation publique doit rester synthétique et conviviale, **La présentation du dossier ASA sera** une présentation complète destinée l'administration.

Note : en ASL, ce sont les propriétaires des parcelles de première ligne qui sont responsables des accidents éventuels causés par leurs enrochements (droit privé). En ASA, c'est l'ASA qui en est responsable (droit public)

4. Assemblée Générale 2020

Date: samedi 8 août 2020

Ordre du jour: le 4 août 2020, après la réunion d'information, nous validerons la présentation à l'A.G. du 8 août.

Contenu: **Rapport financier, Rapport Moral, Vote sur le passage en ASA**

5. Relations institutionnelles.

Réunion avec François ROUSSEAU et Philippe Pellerin sur l'action ASDP
Etude des accès à la plage

Ces points seront à approfondir dans les semaines qui viennent.

6. Point sur les actions de Communication suite au confinement

Communication aux adhérents et aux riverains: utiliser le canal de "La Lettre du Maire" à paraître en juillet 2020.

Communication digitale pour l'été à l'office du tourisme DD + MO

Communication visuelle: calicot près de l'office du tourisme, devis de 190,00 par banderole réalisé par LEROUX PUBLICITE à St Lo d'OURVILLE.

7. Gestion de l'ASDP

Appel à cotisation fait (6.080 €, 23 cotisations en 1ère ligne, 3 en 2 seconde, 7 en troisième, versées au 15 juin 2020.). Un rappel est à prévoir ...

Date de la prochaine réunion: 18 juillet 2020 ?
